



## COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

*Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal*

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :	15	L'an deux mille vingt, le jeudi 28 mai, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Jean-Claude MOLINIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mercredi 20 mai deux mille vingt.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :	15	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES :	0	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	15	

**PRESENT(E)S** : 15

GISELLE BERNARD  
DENIS CHARBONNIER  
FABIENNE CHAUTY  
ISABELLE DAURES  
CELINE DOUARIN  
GAETAN DUBIEN  
ALAIN FAUGERAS  
SEBASTIEN GRAVIER  
STEPHANE HOUSSIER  
ROMAIN LEGRAND  
MARIE-ANGE MERCIER  
NICOLAS MIALON  
KARINA MONNET  
DAMIEN ROSSEEL  
JEAN-PAUL VIVIER

**ABSENTS REPRESENTE(E)S (0)** :

**ABSENTS NON REPRESENTE(E)S (0)** :

Secrétaire de séance : Damien ROSSEEL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H.

### ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après le discours de Jean Claude MOLINIER, Maire sortant, tous les Conseillers municipaux étant présents, le nouveau conseil municipal est en place.

Afin de procéder au vote, Marie Ange MERCIER est nommée Présidente, Damien ROSSEEL est secrétaire de séance, Jacques PEROL et Jean Claude FAUGERAS scrutateurs.

#### Election du Maire :

Stéphane HOUSSIER est élu Maire avec 15 voix.

Monsieur le Maire propose que le nombre d'adjoints soit de 4 .

Vote :

11 pour, 4 abstentions

Election des adjoints :

FONCTION	NOM PROPOSE	NOMBRE DE VOIX	VOTE
1er ADJOINT	LEGRAND ROMAIN	14	GISELE BERNARD : 1 VOIX
2ème ADJOINT	GRAVIER SEBASTIEN	15	
3ème ADJOINT	BERNARD GISELE	14	CELINE DOUARIN : 1 VOIX
4ème ADJOINT	CHAUTY FABIENNE	8	BLANC : 5 VOIX DOUARIN CELINE : 2 VOIX

Romain LEGRAND est élu 1<sup>er</sup> Adjoint  
Sébastien GRAVIER est élu 2<sup>e</sup> Adjoint  
Gisèle BERNARD est élue 3<sup>e</sup> Adjointe  
Fabienne CHAUTY est élue 4<sup>e</sup> Adjointe

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 19h45

---